

## Emetteurs

Y. Françoise / S. Mille  
(le 17/07/2013)

26 juin 2013 de 10h à 13h à Paris

## Présents

AUBERT	Claude	ITAVI	JOLY	Michel	FNB (élu)
BAELEN	Catherine	MAAF – BMI	LE GALL	André	Institut de l'Elevage
BENACIN	Guillaume	MAAF / DGER	LENSINK	Joop	ISA Lille
BONNARD	André	FNPL (élu)	MILLE	Stéphane	Institut de l'Elevage
BRENDLE	Espérance	MAAF / DGER	MOUNAIX	Béatrice	Institut de l'Elevage
CHARLERY	Jacques	GIE Elevages Bretagne	PEREIRA	David	APCA
CHEVALIER	Dylan	CRAPL	PINARD	Christophe	DGER
FRANCOISE	Yves	CA 50	VERGNE	Jean-Louis	LEGTA Limoges

## Excusés

BARBIER	Gérard	CA 38	GREMILLET	Daniel	APCA (élu)
COMMANDRE	Jean-Charles	OIER / SUAMME	KERGOURLAY	Frédéric	CRA Bretagne
DOLLE	Jean-Baptiste	Institut de l'Elevage			

Documents mis à disposition des participants présents au COPIL :

- Copie du diaporama présenté : téléchargeable sur le site du RMT (rubrique Présentation / Comité de Pilotage), après la diffusion du Compte rendu
- Recensement des interlocuteurs, études et références bibliographiques liés aux bâtiments d'élevage (avril 2013) : téléchargeable sur, <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article189>
- Liste des dossiers soutenus par le RMT répondant à divers appels à projet (avril 2013) : téléchargeable sur, [http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article211&var\\_mode=calcul](http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article211&var_mode=calcul)
- L'approche des bâtiments d'élevage dans l'enseignement et la formation agricole (mai 2013) : téléchargeable sur, <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique20>

Documents joints au compte rendu :

- Diaporama présenté le 21 juin → fichier « RMT-Bat\_Diapo-COPIL\_2012-06-21.pdf »

## 1 - L'essentiel

- Rappel du cadre et de la chronologie du RMT,
- Bilan des actions et livrables du RMT,
- Point financier,
- Les suites et échanges sur les perspectives.

## 2 – Rappels

### 2.1 – Objectifs du RMT

Voir fichier « RMT-Bat\_COPIL\_2013-06-26.pdf », diapo n°3

Les animateurs présentent les étapes du RMT depuis son agrément :

- septembre 2007 à décembre 2010 : première phase d'agrément du RMT
- 30/12/2010 : décision de prorogation pour 2 ans
- 1<sup>er</sup> juin 2011 : comité de pilotage de validation des priorités et du plan d'actions
- 21 juin 2012 comité de pilotage de suivi
- 26/06/2013 : comité de pilotage de bilan des actions et pistes de poursuites

Cette présentation n'appelle pas de commentaire.

## 3 – Bilan des actions et livrables du RMT depuis son agrément en 2007

---

Les actions sont présentées en 6 parties :

- Dynamique de réseau
- Bâtiments innovants
- Liens entre recherche – développement et enseignement
- Ouverture sur l'Europe
- Enjeux et perspectives pour les bâtiments d'élevage
- Communication et accès à l'information sur les bâtiments

### 3.1 – Dynamique de réseau

Voir fichier « RMT-Bat\_COPIL\_2013-06-26.pdf », diapos n°6 à 9

La dynamique impulsée par le RMT bâtiments se concrétise à plusieurs niveaux.

- Depuis la mise en place du RMT on constate un enrichissement des échanges entre les 3 filières d'élevage couvertes par le RMT (porcs, ruminants, volailles). Les interlocuteurs des instituts techniques et du réseau des Chambres d'Agriculture se connaissent mieux et travaillent plus facilement ensemble. Les projets de recherches sont mieux réfléchis à l'amont et la bibliographie est plus largement partagée. Les transferts sont facilités, notamment dans le cadre de groupes de travail (groupes thématiques sur l'énergie, l'éco-construction, ... conduits en concertation avec le RMT) ou de réflexions transversales (concertations techniques inter-filières sur le projet de maternité du futur).

→ livrable : le RMT a formalisé et actualise régulièrement un recensement des interlocuteurs, des projets de recherche en cours ou récents et de la bibliographie (<http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article189>).

- Depuis 2008, le RMT a initié une dynamique de réflexion à l'amont des réponses aux appels à projets de recherche, de sorte à faire émerger les projets, à enrichir les partenariats et à favoriser la transversalité entre filières. On constate que les concertations initiées par le RMT ont rapidement été intégrées par les porteurs de projets. En effet, au-delà de 2010, l'implication du RMT dans cette dynamique est devenue moindre, les échanges s'établissant plus naturellement. Ainsi, à partir de 2012, le RMT a adopté une nouvelle procédure de relecture des dossiers avant finalisation, avec formulation d'un avis. Pour cette démarche, le RMT bâtiments s'est inspiré du RMT élevages et environnement.

→ livrable : le RMT tiens à jour la liste des projets qu'il appuie ([http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article211&var\\_mode=calcul](http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article211&var_mode=calcul)). Voir annexe 1.

Les projets, incubés et appuyés par le RMT sont ensuite portés par les partenaires. Ces projets aboutissent à des résultats tangibles, pertinents et diffusés (robot et pâturage, Eco-construction des bâtiments d'élevage, Bâtiments d'élevage à énergie positive, ... voir diapo n°8).

*A. BONNARD : Il serait gênant que des projets passent au travers du RMT. Quelle évaluation peut-on avoir ?*

*C. PINARD : Il est très rare que le jury signale qu'un projet aurait du être porté par un RMT.*

*A. LE GALL : La DGER a-t-elle un avis sur la qualité des dossiers, notamment ceux en lien avec les RMT ?*

*C. PINARD : Les projets appuyés par les RMT sont mieux aboutis, et en général sont plus fréquemment agréés que les autres, sans que cela soit toutefois un critère de sélection pour le jury du CASDAR. Tous les ans, sur 50 à 55 dossiers finalisés, 20 à 22 sont agréés. On constate que les projets d'améliorent et les RMT y contribuent certainement.*

- Le site internet du RMT contribue à la dynamique de réseau. Toutefois les objectifs et la lisibilité d'un tel site appellent de diverses remarques :

*D. CHEVALIER : Il faut réfléchir aux publics cibles et aux ressources à présenter dans ce site. Par exemple, les équipementiers seraient certainement concernés.*

*D. PEREIRA : Les éleveurs doivent ils être une cible du site du RMT ?*

A. BONNARD : Ce n'est certainement pas le priorité. Les projets de construction demandent beaucoup d'énergie et les éleveurs sont très souvent accompagnés. La cible est donc plutôt les agents de développement et les chercheurs.

M. JOLY : En effet, le site du RMT n'a pas pour objectif d'apporter des informations techniques précises aux éleveurs, mais il doit leur présenter les grandes orientations autour des bâtiments, les inciter à se poser les bonnes questions à l'amont de leurs projets.

J. LENSINK : Il est nécessaire de se poser la question de l'utilité d'un tel site et des ressources qu'il héberge.

C. AUBERT : Les partenaires n'ont pas toujours le réflexe d'y présenter leurs ressources.

### 3.2 – Bâtiments innovants

Voir fichier « RMT-Bat\_COPIE\_2013-06-26.pdf », diapo n°10

La thématique des bâtiments innovants a fait l'objet d'un projet spécifique porté par le RMT sur la période 2007/2010. Cela s'est traduit par la formalisation d'une trame descriptive de bâtiments et installations innovants (<http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article85>) et par la mise en ligne de liens vers des fiches de présentation de bâtiments innovants (lien vers site de la CRAMP : <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique69>)

Ce projet du RMT a généré des échanges dans les filières principalement de 2008 à 2010. Cette thématique a par ailleurs été abordée en lien avec divers projets de recherche (éco-construction, bâtiments à énergie positive).

### 3.3 – Liens entre la Recherche – Développement et l'Enseignement agricole

Voir fichier « RMT-Bat\_COPIE\_2013-06-26.pdf », diapos n°11 à 14

Cette volonté de resserrer les liens fait partie des axes de travail du RMT depuis 2007.

Un premier état des lieux des enseignements et formations existantes sur le thème des bâtiments d'élevage a été conduit en 2008/2009 et a donné lieu à la publication d'une synthèse de 33 pages fin 2010 (« Recensement des enseignements et formations concernant les bâtiments d'élevage » - décembre 2010 : <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique20>).

A partir de 2011, cet axe de travail a été mis en avant et a fait l'objet d'une priorité pour le RMT. Un groupe de travail a été mis en place. Il a permis d'enrichir la première approche et de faire des propositions pour une meilleure prise en compte du thème des bâtiments d'élevage dans l'enseignement agricole. Tous ces éléments sont réunis dans une seconde synthèse de 62 pages, publiée en mai 2013 (« L'approche des bâtiments d'élevage dans l'enseignement et la formation agricole » : <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique20>).

B. MOUNAIX : Les constats formulés par le RMT quant à la difficulté d'aborder la thématique des bâtiments dans les enseignements sont très proches de ceux faits par le RMT Bien-Etre Animal.

M. JOLY : Comment, dans l'enseignement, mieux aborder ce sujet clé ? C'est difficile à transposer d'un élevage à l'autre, car le bâtiment est un outil de travail propre à chaque éleveur. Il est difficile de le faire partager.

D. CHEVALIER : A côté des fondamentaux qui peuvent être abordés durant les cours, il faut du vécu pour que les élèves comprennent. Il leur faut mettre en pratique et pour cela valoriser les bâtiments des lycées ou de leurs exploitations de stages.

J. LENSINK : Pour cela, il serait nécessaire de pouvoir présenter une logique d'évaluation des bâtiments, par exemple au travers de grilles de lecture, afin de pouvoir identifier les questions clés et faciliter la recherche de réponses adaptées.

J-L VERGNE : Il est en effet difficile de valoriser les bâtiments d'exploitation de lycée et de motiver les équipes enseignantes sur la thématique des bâtiments.

C. PINARD : en réponse à la difficulté signalée par le RMT, lorsqu'il s'agit de porter la thématique des bâtiments au sein des réseaux de l'enseignement, la DGER (BIPI) mettra en place, dès la rentrée de septembre 2013, un nouveau réseau thématique qui concernera l'ELEVAGE. L'animatrice de ce réseau, chargée entre autres d'animer les relations entre la recherche, le développement et la formation agricole dans ce secteur d'activité, sera Mme Emmanuelle ZANCHI ([emmanuelle.zanchi@educagri.fr](mailto:emmanuelle.zanchi@educagri.fr)). Le RMT bâtiment sera donc amené à la contacter directement pour toute communication pouvant concerner l'enseignement agricole.

### 3.4 – Ouverture sur l'Europe

Voir fichier « RMT-Bat\_COPIL\_2013-06-26.pdf », diapos n°15 et 16

Les actions du RMT en direction des partenaires européens de la Recherche – Développement se sont déroulées entre 2007 et 2010, avec comme point d'orgue, l'organisation du premier colloque européen à Lille les 22 et 23 octobre 2009 (126 participants, 17 pays → cf compte rendu du COPIL du 18-11-2010, actes du colloque en ligne sur <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique73>).

Ce premier du RMT pas en direction des partenaires européens, fortement apprécié, appelle à des suites qui n'ont pour l'instant pas été mises en œuvre par le RMT mais pourraient l'être à l'avenir.

On peut signaler toutefois deux initiatives permises pour partie par les contacts établis lors du colloque de Lille.

- En 2010, la rédaction d'une Manifestation d'Intérêt pour un projet d'étude européen sur le logement des petits ruminants. Ce projet, porté par l'Institut de l'Élevage associait des partenaires Portugais, Grecques, Bulgares, Slovaques, et Français. La Manifestation d'Intérêt n'a pas été retenue par le COST. Le dépôt d'une nouvelle proposition avait été envisagé pour 2011 avec une volonté d'élargissement des partenariats au-delà des pays du bassin méditerranéen, mais n'a pu être aboutie.
- En 2013, l'ISA de Lille (J. LENSINK) et AgroCampus Rennes (Y. LE COZLER), ont obtenu un financement au niveau européen (programmes ERASMUS) pour réaliser un module de formation de 2 semaines en avril/mai 2014 sur le thème « Sustainable Livestock Housing in Europe ». Le projet a été mis en place avec des universités en Italie, Suède, Pologne et le Royaume Uni et permet de faire venir et faire travailler 24 étudiants (4 par établissement) et des enseignants de plusieurs nationalités autour du sujet des bâtiments d'élevage. Cette initiative a été possible à la fois grâce au RMT avec des contacts pris pendant le colloque à Lille, et par l'activation du réseau de la Confédération Internationale du Génie Rural, dont fait partie J. LENSINK.

### 3.5 – Enjeux et perspectives autour des bâtiments

Voir fichier « RMT-Bat\_COPIL\_2013-06-26.pdf », diapos n°17 à 22

Durant la première période du RMT, un document de synthèse de 44 pages a été compilé : « Enjeux et perspectives autour des bâtiments d'élevage » (<http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article182>). Rédigé sur la base des nombreuses concertations et échanges tenus dans le périmètre du RMT, ce document présente le contexte, les enjeux, les réflexions en cours, pour les bâtiments d'élevage et identifie les questions et pistes de réflexions (approche par thématique\* et par filière\*\*).

Tenant compte de remarques formulées à mi parcours par le COST ACTA, le RMT a placé la question des enjeux et perspectives comme une priorité de ses actions à partir de 2011 pour mener un travail prospectif structuré. Un mémoire d'ingénieur a été encadré en 2012 sur le thème « Quels enjeux pour les bâtiments d'élevage de demain ? ». Cinq filières ont été étudiées (porcs, volailles de ponte, volailles de chair, bovins lait et bovins viande). Ce travail, largement présenté lors du colloque de décembre 2012, a abouti à la formalisation de tableaux de synthèse qui nécessitent encore quelques finalisations. Autour de 4 thématiques identifiées comme structurantes pour les bâtiments d'élevage (économie, environnement, travail et bien-être animal), ces tableaux présentent les enjeux pour les systèmes d'élevages et les bâtiments, les tendances d'évolution et proposent des orientations techniques pour l'adaptation des bâtiments et des systèmes d'élevage (en réponses à ces enjeux et tendances). Ces tableaux, dont l'abord peut paraître difficile, sont à considérer comme des outils de travail et supports de réflexion autour des activités d'élevages. Ici l'entrée « bâtiments d'élevage » a été prise, mais ces documents pourront être valorisés sur d'autres thématiques (par d'autres RMT liés à l'élevage notamment). Par ailleurs, afin de porter les informations contenues dans ces tableaux auprès d'un plus large public (agents de développement, enseignants, décideurs, ...), le RMT est en phase d'aboutir un support interactif d'aide à la compréhension des enjeux, tendances et orientations techniques envisageables autour des bâtiments d'élevage (Hyperschéma développé sous le logiciel « Microsoft Office Power Point »).

Tableaux de synthèses et hyperschéma seront prochainement en ligne sur le site du RMT.

-----  
\* 7 thématiques déclinées par le RMT : Energie et bâtiment / Qualité architecturale et intégration paysagère / Exigences bioclimatiques des animaux et des travailleurs / Gestion et traitement des effluents / Travail, sécurité des travailleurs et ergonomie des bâtiments / Coûts, conception et ingénierie de la construction / Etat des lieux et évolution des types de bâtiments d'élevage

\*\* filières couvertes par le RMT : porcs, ruminants (bovins, ovins, caprins), volailles (de ponte, de chair, palmipèdes gras, lapins)

### 3.6 – Communication et accès aux informations sur les bâtiments d'élevage

Voir fichier « RMT-Bat\_COPIL\_2013-06-26.pdf », diapos n°23 à 26

Plusieurs actions du RMT concernent la communication et visent globalement soit à présenter les livrables du RMT, soit globalement à faciliter l'accès aux informations relatives à la thématique des bâtiments d'élevage.

- **Colloque** « Bâtiments d'élevage du futur : les enjeux pour demain », le 13 décembre 2013 à Paris. 102 personnes ont pris part à ce colloque et ont pu assister aux 17 présentations et à la table ronde. Le colloque a permis de ;

- Porter un regard sur l'évolution des bâtiments agricoles de 1945 à 2000,
- Présenter les enjeux autour des 4 thématiques autour desquelles se sont structurés les travaux de prospective menés par le RMT (économie, travail, bien-être animale et environnement),
- Positionner les bâtiments d'élevage dans les problématiques liées à l'aménagement du territoire,
- De donner des exemples de bâtiments innovants dans les filières bovins lait, volailles de chair et porcs en rappelant la cohérence que peut apporter une démarche d'éco-construction appliquée aux bâtiments d'élevage.

Les résumés, diaporamas et posters présentés lors du colloque sont téléchargeables sur [http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article205&var\\_mode=calcul](http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article205&var_mode=calcul). Par ailleurs, une synthèse des évaluations est également téléchargeable ([même lien](#)).

- **Une publication ciblée sur les pistes d'orientations pour l'adaptation des bâtiments des filières de ruminants** et valorisant les travaux de prospective : « Bâtiments d'élevage de ruminants : pistes d'orientation 2013-2023 ». Ce livret de 28 pages, s'articule autour de 11 thématiques porteuses d'enjeux pour les bâtiments d'élevage. L'objectif de ce document est de mieux faire comprendre les problématiques liées aux bâtiments d'élevage de ruminants, de cerner les enjeux et les besoins des filières et de la société, de présenter les axes de réflexions futurs et les orientations pour la recherche/développement.

Ces fiches constituent un outil de réflexion et d'orientation. Elles sont destinées aux éleveurs, aux acteurs de la recherche / développement, aux élus des filières professionnelles et des collectivités territoriales, au grand public... Elles peuvent également être valorisées dans l'enseignement ou pour l'animation du réseau des Conseillers en Bâtiments d'Elevage.

Ce document, en cours de publication à la date du COPIL est actuellement diffusé et téléchargeable sur le site du RMT (<http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article208>).

- **Une diffusion de Bâti-flash à un plus large public**

Ce bulletin de liaison, édité par l'Institut de l'Elevage, paraît de façon régulière depuis 2001. Il avait été imaginé pour contribuer à l'animation du réseau des conseillers en bâtiments d'élevage en leur apportant des informations régulières sur la thématique des bâtiments d'élevage de ruminants. La possibilité d'élargir le champ de Bâti-flash aux filières porcs et volailles a été étudiée par le RMT. Compte tenu des publications techniques à l'attention des prescripteurs et conseillers déjà existantes dans ces filières et de leur restructuration récente, il n'a pas été jugé opportun d'élargir le champ de bâti-flash.

Par contre, Bâti-Flash apparaît comme une publication pouvant apporter des informations intéressantes et suffisamment illustrées au public des enseignants, voir des étudiants. On peut envisager un accès via le futur réseau thématique ELEVAGE (cf 3.3), mais également via le réseau des documentalistes des établissements d'enseignement agricole (RENADOC).

- **Animation du site internet du RMT**

Le choix a été fait de développer un site spécifique pour le RMT bâtiments, en l'absence de cadre qui aurait pu être proposé par les têtes de réseau (ACTA / APCA). A sa mise en ligne courant 2010, le site était pauvre en références et/ou liens. Aujourd'hui, alors que les travaux du RMT commencent à s'étoffer et que les liens sont mieux identifiés, le site devient plus riche et son animation plus facile.

Voir les commentaires et remarques au 3.1.

- **Présentation du RMT sur divers portails internet**

Le RMT, ses activités et ressources sont présentés sur des portails comme ceux de l'ACTA ou de l'APCA. Ces actions ne relèvent pas directement d'actions du RMT, mais résultent toutefois de liens tissés dans le cadre de ses actions.

En conclusion de cette présentation des travaux du RMT, le tableau présenté en annexe 2 à ce compte rendu répertorie l'ensemble des livrables du RMT.

## 4 – Point financier

Voir fichier « RMT-Bat\_COPIL\_2013-06-26.pdf », diapos n°38 à 40

Le point financier est présenté en distinguant les deux périodes de conventionnement.

- **2007 / 2010**

10 partenaires financiers (impliqués dans l'animation et/ou dans les projets spécifiques du RMT. Financement CASDAR de 260 000 € sur 3 ans, dont 150 k€ sur l'animation et 110 k€ sur deux projets spécifiques (échanges européens / bâtiments innovants). Les réalisations budgétaires sur cette période sont à la hauteur des prévisions et le montant de financement du CASDAR devrait être perçu intégralement (voir tableau en annexe 3).

Le versement d'un acompte de 10% a eu lieu à la signature des conventions inter partenariales (fin 2008, début 2010). Des seconds et troisièmes acomptes ont été versés aux partenaires en fonction des demandes formulées et des justificatifs fournis. Le compte rendu technique attendu par la DGER pour le 31/08/2010 a été remis dans les temps et enrichi de compléments fin 2010 (liste précise des livrables). La collecte des justificatifs administratifs auprès des 10 partenaires a été laborieuse et la demande de solde globale a été fournie à la DGER le 13/06/2013. C. PINARD précise qu'après vérification et quelques ajustements minimes le dossier était en ordre.

- **2011/2013**

7 partenaires financiers impliqués dans l'animation. Financement CASDAR de 125 k€ (01/01/2011 au 30/06/2013), pour une dépense totale estimée à 277 k€ (voir annexe 3).

## 5 – Les suites du RMT

Les échanges sur les suites envisageables pour le RMT se sont déroulés en trois temps. Tout d'abord, le représentant de la DGER a précisé le cadre administratif et financier prévu par le Ministère de l'Agriculture, ensuite un échange large s'est tenu sur l'animation inter RMT et les liens entre les grandes thématiques concernant l'élevage, puis le débat s'est recentré sur les orientations souhaitables autour de la thématique des bâtiments d'élevage.

### 5.1 – Le cadre administratif et financier prévu par la DGER

Christophe PINARD présente les propositions qui devraient être validées et notifiées très prochainement (information confirmée le 28/06) et rappelle les éléments suivants ;

- Le CASDAR gère un budget global d'environ 110 millions d'euros par an, dont 15 millions sont affectés à 5 types d'appels à projet (plus des « actions complémentaires »). Un premier AAP est géré par la DGPAT, un second par la DGAL et trois par la DGER (Innovation et Partenariats / Recherche Finalisée et Partenariats / RMT).
- Tous les RMT agréés à ce jour (depuis 2007, 2008 et 2010) arriveront au terme de leur conventionnement en fin d'année 2013. Les RMT agréés en 2007 (dont le RMT bâtiments) terminent leurs actions au 30 juin 2013 et doivent produire un compte rendu d'activité (période complète 2007/2013) au 15 septembre 2013.
- La DGER envisage de lancer un nouvel AAP pour des RMT :
  - période 2014 / 2018
  - conventionnement de 5 ans (avec rapport d'étape à 3 ans conditionnant la prorogation de 2 ans complémentaires).
  - financement de 50 k€ d'animation / an + 10 k€ / an pour la valorisation des actions (transfert, communication, diffusion). La mutualisation de moyens de diffusion peut s'envisager entre plusieurs RMT, mais en identifiant clairement la répartition des dépenses et des crédits CASDAR attribués à chaque RMT.
  - l'enveloppe globale prévue sur le domaine agricole (hors thématiques IAA) laisse envisager le financement d'une bonne dizaine de RMT.

- financement de la période de tuilage (2<sup>ème</sup> semestre 2013) à l'étude par la DGER (25 k€ / RMT, sur l'animation) et serait réservé aux RMT existants et dont un nouvel agrément serait accepté.
- les RMT existants peuvent candidater, mais ne seront pas placés en position favorite vis-à-vis de nouvelles thématiques. Pour les RMT existants, toutes les adaptations sont envisageables (champ de compétence et des priorités, partenariats, relations avec les autres RMT, ...).
- Dépôt des dossiers de candidature au 25/09/2013.

C. PINARD signale quelques points d'attention, pointés au cours de l'évaluation globale du dispositif RMT (étude commanditée par la DGER et réalisées courant 2012 par un cabinet indépendant) :

- Intégrer l'enseignement agricole plus largement dans des partenariats actifs, notamment en valorisant les tiers temps de l'enseignement agricole qui sont mobilisables par des établissements autour de projets d'animation locale (un enseignant dégagé pour 6 heures par semaine sur l'animation d'un projet thématique conduit par l'établissement et divers partenaires).
- S'ouvrir sur l'Europe, et pourquoi pas faire un lien avec la « mission Europe » de l'enseignement agricole.
- Communiquer entre RMT et s'impliquer dans les rencontres inter RMT que la DGER envisage de mettre en place (montrer comment le RMT peut contribuer à ces rencontres).

Pour le cas du RMT bâtiments, dans la réponse au nouvel AAP, il ne faudra montrer que le programme de travail passé a déjà positionné le RMT sur les liens avec l'enseignement, sur les liens avec des partenaires européens et sur la communication autour des actions. Ce sont des points clés sur lesquels le RMT a déjà une expérience à mettre en avant.

*A. LE GALL : Le recentrage des financements sur l'animation est un point important à prendre en compte. Il faut aussi signaler que les RMT contribuent aux réflexions des décideurs. Cela fait partie de l'animation de réseau et la place des RMT à ce niveau est notable.*

## 5.2 – Besoin de liens et d'animation entre les RMT

*Voir fichier « RMT-Bat\_COPIL\_2013-06-26.pdf », diapo n°31*

Cet aspect dépasse le cadre stricte du RMT bâtiments, mais conditionne à la fois la définition de son périmètre mais aussi son organisation et son fonctionnement.

Avec l'expérience de 5 années de conventionnement, certains constats ne sont pas anodins :

- Les RMT partagent des problématiques communes ;
  - Sur leur champ de compétences, notamment autour des thématiques liées à l'élevage. Par exemple, la thématique des bâtiments d'élevage est très liée aux problématiques de bien-être animal, de travail, d'environnement et d'économie. Chacune de ces thématiques relève des compétences d'autres RMT et implique des concertations, des actions communes ou complémentaires. Les champs de compétences sont très imbriqués, et il faut positionner cet aspect comme une plus value au regard de la richesse et de la diversité des approches et non comme un frein (si on considère qu'il peut exister une « perte d'efficacité » due au chevauchement des thématiques). Un exemple de plus value serait la valorisation par d'autres RMT, des travaux menés par le RMT bâtiment sur la prospective. Ce champ intéresse d'autres RMT concernés par l'élevage et ces travaux pourraient servir de base à des investigations complémentaires, menées avec un angle d'approche différents (le bien-être animal, l'économie, ...). Des concertations et une animation transversale sont nécessaires pour valoriser pleinement les complémentarités entre RMT.
  - Sur les liens entre les acteurs de la Recherche-Développement et de l'Enseignement agricole. Tous les RMT sont confrontés à la difficulté de mettre en relation ces deux réseaux. Les RMT qui impliquent largement les acteurs de la RD identifient difficilement les interlocuteurs de l'enseignement et trouvent difficilement les ponts. L'annonce faite par C. PINARD au sujet de la création d'un réseau thématique ELEVAGE dans l'enseignement va dans ce sens et facilitera les liens, toutefois, les RMT expriment le besoin de concertations à ce sujet.

Sur la base de ces constats, les membres du comité de pilotage font part de leur avis.

*B. MOUNAIX : Avec l'expérience des premiers RMT on ressent des besoins d'échanges et de transversalité entre les RMT dont les thématiques sont proches. Par exemple le RMT bien-être animal (agréé en 2008) envisage de tenir d'ici fin 2013 du séminaire de travail inter-RMT autour de questions clés (élevage de précision, relation homme / animal, ...). C'est une initiative de ce RMT qui propose*

*un temps d'échange, mais plus généralement quel lieu (quelle instance) peut être propice à ce type de rencontre ?*

*C. AUBERT : LE GIS élevage demain coordonne également des groupes de travail. On pourrait imaginer que les RMT concernant les questions d'élevage soient des groupes de travail du GIS.*

*Y. FRANCOISE : L'animation inter-RMT est elle la bonne voie ? Des actions communes ne seraient-elles pas préférables ?*

*A. BONNARD : Il semble logique que des échanges entre RMT soient nécessaires. Mais est ce que cela ne révèle pas certains doublons ? On pourrait alors être tenté de regrouper certaines thématiques, mais au risque d'un appauvrissement global des réflexions et apports des RMT.*

*M. JOLY : Les limites des RMT sont très proches et se chevauchent et pour éviter les doublons il faut être clair sur les thématiques. La profession peut aider à cibler les sujets et à les faire vivre.*

*A. LE GALL : Il serait nécessaire d'avoir une réflexion inter-filière sur les thématiques couvertes par les RMT et le champ de chaque RMT.*

### **5.3 – Les suites envisageables pour le RMT bâtiments**

*Voir fichier « RMT-Bat\_COPIL\_2013-06-26.pdf », diapos n°32 et 33*

Les échanges préalables faisant ressortir un intérêt partagé pour poursuivre une animation de réseau sur le thème des bâtiments, et afin de nourrir la réflexion sur les suites du RMT, les membres du comité de pilotage sont invités à s'exprimer sur l'évolution des partenariats, du champ de compétences du RMT et des thématiques clés pouvant structurer ses actions, et plus largement sur la précision des objectifs du RMT et de sa portée selon les publics. Ces 3 points sont repris au travers des remarques, questions et propositions formulées par les participants. Ils sont à relier aux avis déjà exprimés à l'issue de la présentation du bilan du RMT (chapitre 3).

- Objectifs et portée du RMT :

*J. LENSINK : Il faut se poser la question de l'objectif des RMT au regard des moyens qui sont proposés par la DGER pour l'animation (50 k€ / an).*

*A. BONNARD : Sur le terrain, l'interlocuteur de l'éleveur face à un projet de construction n'est pas le RMT. C'est son conseiller spécialisé. Mais c'est bien le RMT qui doit contribuer aux échanges en amont et à la compétence des agents de développement. Le RMT sert avant tout à ça, ainsi qu'à favoriser les transferts vers l'enseignement.*

*D. PEREIRA : Le RMT pourrait contribuer aux échanges entre les prescripteurs sur des thématiques ciblées, en appui avec les GIE et Chambres d'Agriculture ou en lien avec les filières.*

*J. CHARLERY : Cette mission de porter l'information aux agents de développement est pleinement assumée par les GIE, et le plus difficile n'est pas de les toucher mais de les faire se rencontrer afin qu'ils échangent. Le RMT devrait pouvoir y contribuer, avec le relai des GIE. Malheureusement on constate que peu d'éléments concernant réellement les conseillers est à relayer en provenance du RMT.*

*Y. FRANCOISE : Le RMT doit tenir un rôle autour de l'innovation, notamment par de la veille ou par des liens avec les stations expérimentales et les fermes des lycées agricoles.*

*M. JOLY : Le RMT doit être un lieu où émergent de nouvelles idées, qui sont ensuite travaillées ailleurs.*

*J. LENSINK : Le RMT doit continuer de permettre le croisement et la foison d'idées.*

- Partenariats :

L'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE), a demandé à ce que la filière équine intègre le RMT bâtiments.

Les avis sont partagés au sein du comité de pilotage, notamment en raison de problématiques qui semblent éloignées de celles des autres filières. Toutefois un avis favorable se dégage à la condition d'une part que seules les activités de rentes soient concernées (activités visant un objectif de rentabilité économique, qu'elles soient d'élevage, de sport ou de loisir) et d'autre part que la mise en place du groupe de réflexion « bâtiments équins », envisagé sur le grand ouest et impliquant la Fédération des Conseillers des chevaux (FCC), les conseillers bâtiments du réseau des Chambres d'Agriculture (APCA et Chambres d'Agriculture), l'Institut de l'Elevage, et l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCA) soit effective. Cette dernière condition vise à s'assurer que les filières d'élevage de ruminants et d'équins ont effectivement des intérêts partagés à travailler ensemble sur la thématique des bâtiments dans un premier temps à l'échelle de quelques régions. Le RMT ne saurait en effet se substituer à ce type de groupe de travail, ni en assumer l'animation directe.



Par ailleurs d'autres réactions sont exprimées sur la question des partenariats.

*A. LE GALL : La France consacre peu de moyens de recherche fondamentale au thème des bâtiments d'élevage. Comme au lancement du RMT, il est nécessaire de se rapprocher d'équipes européennes.*

*D. CHEVALIER : Pour la filière volailles, il existe des travaux sur les bâtiments d'élevage conduits en lien avec la recherche, qui associent des acteurs comme l'INRA, l'ANSES, les pôles recherche des CRA de Bretagne et des Pays de la Loire.*

*S. MILLE : Pour la filière bovine, des contacts doivent être pris avec l'unité expérimentale de l'INRA de Mirecourt qui travaille sur la durabilité des systèmes d'élevage et envisage la construction d'un nouveau bâtiment, avec la volonté de consacrer des moyens conséquents à la réflexion du projet.*

*A. BONNARD : On constate dans certains élevages laitiers des restructurations qui les amènent à se rapprocher de conduites des élevages de monogastriques. Le RMT doit donc favoriser la complémentarité inter-filières.*

Il est également signalé que les RMT pourraient être des groupes opérationnels de programmes européens sur l'innovation.

- **Champ de compétences et thématiques structurantes :**

*Voir fichier « RMT-Bat\_COPIE\_2013-06-26.pdf », diapo n°33*

De 2007 à 2013, le RMT a identifié 7 thématiques techniques associées aux bâtiments, qui ont servi de socle technique à ses réflexions et actions (1 – Energie / 2 - Qualité architecturale et intégration paysagère / 3 – Exigences bioclimatiques des animaux et des travailleurs / 4 – Gestion et traitement des déjections / 5 – Travail, sécurité et ergonomie des bâtiments / 6 – Coûts, conception et ingénierie de la construction / 7 – Etat des lieux et évolution des types de bâtiments).

Des thématiques sont aujourd'hui porteuses et seraient à privilégier par le RMT à l'avenir pour structurer ses actions, comme par exemple ;

- Bâtiments et santé animale,
- Bâtiments et nouvelles technologies,
- Bâtiments et énergie (économie et production),
- Bâtiments et changement climatique (rôle dans l'atténuation GES et adaptation des bâtiments).

Les participants expriment les avis suivants ;

*A. LE GALL : Le financement du RMT portera sur de l'animation, mais il faut que les actions soient nourries de contenu technique.*

*A. BONNARD : Il faut axer les réflexions du RMT autour des points clés pour les bâtiments.*

*J. CHARLERY : Le travail est aujourd'hui un sujet central pour la réflexion sur la conception des bâtiments et il faut replacer ce sujet dans les thématiques structurantes des actions à venir du RMT. Mais les questions de sécurité et d'ergonomie sont encore difficiles à aborder avec les éleveurs.*

*A. BONNARD : Il est vrai que l'exigence de productivité du travail est capitale et que les bâtiments tiennent une place importante. Mais au-delà de l'ergonomie, les bâtiments sont également le lieu où l'éleveur récupèrera de l'information pour lui permettre d'être plus efficace dans son travail et dans le pilotage de son exploitation.*

*M. JOLY : Le bâtiment est un élément clé dans les élevages. Sans bâtiment adapté, pas de production. C'est un outil de travail incontournable dont la conception et l'utilisation doivent inclure une approche économique poussée, car l'optimisation des coûts est la clé de voûte. Il faut des bâtiments moins chers et plus efficaces qui permettent de développer la production.*

*D. CHEVALIER : Il serait intéressant que le RMT progresse sur les méthodes d'évaluation de la contribution des bâtiments aux résultats technico-économiques des exploitations, et ainsi facilite l'aide à la décision.*

*J. LENSINK : Il se pose la question du positionnement du RMT et des structures de développement agricole au sens large, vis-à-vis de l'innovation. Aujourd'hui, sur ce sujet, les fournisseurs prennent le pas sur la Recherche-Développement. Ils proposent des références reconnues. Cela peut paraître logique compte tenu des enjeux commerciaux que l'innovation représente. Le RMT ne doit pas avoir comme objectif de prendre cette place, mais il faut tenir compte de ces interlocuteurs.*

*D. CHEVALIER : Il faut trouver une accroche innovante et porteuse en accord avec les orientations politiques.*

*J. CHARLERY : Cela doit concerner la durabilité et tenir compte des coûts.*

*J. LENSINK : Le titre même du RMT « Bâtiments d'élevage du futur » mériterait être revu, par exemple pour « Bâtiments d'élevage durables et économes ».*

*A. LE GALL : Il est en effet important de positionner le RMT vis-à-vis des politiques publiques et des filières, et bien montrer la plus value apportée par le RMT sur les 5 ans à venir.*

Les animateurs du RMT, organiseront les concertations pour porter la réponse à l'appel à projet de la DGER (dépôt au 25/09). Une première ébauche sera proposée mi juillet afin que les partenaires aient connaissance des orientations avant les congés d'été. Les échanges reprendront tout début septembre.

---

L'ordre du jour étant épuisé, et les temps d'échanges ayant été significatifs, aucune question diverse n'est soulevée.

*La séance est levée à 13h*

**ANNEXE 1 :**

Liste des dossiers soutenus par le RMT, répondant à divers appels à projet

	Concertation à l'amont des projets de recherche			Projets soutenus par le RMT			
	Sujets proposés	Manifestation d'Intérêt	Dossier finalisé	Projets agréés	Titre et pilote	Filière(s)	Financier
2008	6	6	4	2	Robot et pâturage (Idele) Litières en élevage (ITAVI)	R P + V	CASDAR Innovation et Partenariat
2009	4	5	3	2	Bâtiments à énergie positive (IFIP) Système d'information géographique sur les bâtiments (Idele)	P, R, V P, R, V	CASDAR Innovation et Partenariat CNE
2010	5	2	2	1	Modélisation des flux d'énergie en bâtiments (IFIP)	P, V	CASDAR Innovation et Partenariat
2011	8	5	5	1	Néo-Dinde (ITAVI)	V	CASDAR Action Complémentaire
2012	4	4	4	...	Avis du CASDAR prévu début juillet 2013		
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>6</b>			

## ANNEXE 2 :

Les livrables du RMT bâtiments d'élevage du futur sur la période 2007 / 2013

Titre du livrable	Date	Nature	Accès sur <a href="http://www.rmt-batiments.org">www.rmt-batiments.org</a>
Colloque européen bâtiments d'élevage du futur – recueil des communications (Français / Anglais)	10/2009	2 fichiers .pdf (180 pages) + quelques tirages papier	<a href="http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique72">http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique72</a>
Liste d'interlocuteurs étrangers	07/2010	Fichier .xls	Document de travail du RMT, non diffusé sur le site internet
Recensement des enseignements et formations concernant les bâtiments d'élevage	07/2010	Fichier .pdf (33 pages)	<a href="http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique20">http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique20</a>
Site internet	08/2010		<a href="http://www.rmt-batiments.org">www.rmt-batiments.org</a>
Trame de présentation d'un bâtiment ou équipement innovant	08/2010	Fichier .pdf (10 pages)	<a href="http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article85">http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article85</a>
Liste des dossiers soutenus par le RMT, répondant à divers appels à projet	11/2010 (mise à jour 06/2013)	Fichier .pdf (5 pages)	<a href="http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article211&amp;var_mode=calcul">http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article211&amp;var_mode=calcul</a>
Recensement des interlocuteurs, études et références bibliographiques liés aux bâtiments d'élevage	12/2010 (mise à jour 06/2013)	Fichier .pdf (25 pages)	<a href="http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique155">http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique155</a>
Enjeux et perspectives autour des bâtiments d'élevage	12/2010	Fichier .pdf (44 pages)	<a href="http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article182">http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article182</a>
Colloque 13/12/2012 : présentations, résumés, poster	12/2012	34 fichiers .pdf (6 posters, 14 résumés, 14 diaporamas)	<a href="http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article205">http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article205</a>
L'approche des bâtiments d'élevage dans l'enseignement et la formation agricole	05/2013	Fichier .pdf (62 pages)	<a href="http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique20">http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique20</a>
Bâtiments d'élevage de ruminants : les pistes d'orientation pour la période 2013-2023	06/2013	Fichier .pdf (28 pages) + tirage 1000 exemplaires	<a href="http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article208">http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article208</a>
Enjeux, tendances et orientations techniques pour les bâtiments	06/2013	4 fichiers .pdf (tableaux de 12 à 15 pages)	En cours de finalisation
Outil d'aide à la compréhension des enjeux, tendances et adaptations autour des bâtiments d'élevage	06/2013	Hyperschéma 1 fichier « menu-principal.ppsx » + 12 fichiers cachés accessibles par liens depuis le menu principal	En cours de finalisation

## ANNEXE 3 :

### Budget 01/09/2007 au 31/12/2010 (10 partenaires financiers)

	Prévision (source : « tableau de dépenses et recettes prévisionnelles joint à la convention du 21/08/2008)			Réalisation (source : compte de réalisation joint à la demande de versement du solde transmise à la DGER le 13/06/2013)		
	Dépenses totales	Contribution CASDAR	Autres financements	Dépenses totales	Contribution CASDAR	Autres financements
Animation	183 467	150 000	33 467	180 077	147 731	32 346
Projet 1 « Echanges européens »	95 558	59 286	35 572	109 431	57 177	52 254
Projet 2 'répertoire bâtiments innovants »	61 852	50 714	11 138	70 708	54 482	15 526
<b>TOTAL</b>	<b>341 177</b>	<b>260 000</b>	<b>81 177</b>	<b>359 517</b>	<b>259 390</b>	<b>100 127</b>

### Budget prévisionnel 01/01/2011 au 30/06/2013 (7 partenaires financiers)

	Prévision (source : « Avenant à la convention, notifié le 21/11/2012)		
	Dépenses totales	Contribution CASDAR	Autres financements
<b>TOTAL</b>	<b>276 798</b>	<b>125 000</b>	<b>151 798</b>

### Répartition financière de l'enveloppe financière 2011/2013

Partenaires	Répartition financement CASDAR
Institut de l'Élevage	73 090 €
IFIP	13 505 €
ITAVI	13 505 €
APCA	5 525 €
CA 50	11 119 €
CRA Bretagne	2 714 €
ISA Lille	5 543 €
<b>TOTAL</b>	<b>125 000 €</b>